CHARTE DU PARRAINAGE

La charte a pour objectifs :
- De préciser les principes fondamentaux de l'éthique du parrainage
- D'offrir les garanties de qualité aux acteurs du parrainage et de le sécuriser
- De contribuer à la cohérence et à l'harmonisation des pratiques.

Le parrainage est la construction d'une relation affective privilégiée entre un enfant et un adulte ou une famille. C'est une relation de confiance basée sur la réciprocité. Il repose sur des valeurs d'échange, d'enrichissement mutuel et sur la confiance. Il est fondé sur un engagement volontaire. Il se met en place dans l'intérêt de l'enfant dont l'avis est sollicité. Il constitue un mode d'accompagnement personnalisé.

Principes fondamentaux

- Démarche volontaire et concertée de tous les acteurs
- Bénévolat des parrains
- Engagement dans le temps des parrains et des parents
- Respect de l'autorité parentale, du choix de l'enfant, de la place et de la vie privée de chacun
- Accompagnement du parrainage par l'association qui le met en oeuvre.

Parrainer c'est :

Créer un lien fort avec un enfant ou une famille :

Vous recevrez après avoir rempli votre bulletin de parrainage une fiche détaillée de votre filleul : situation familiale, photo, lieu d'habitation, cursus scolaire, ….

Vous pourrez échanger des courriers et recevrez en échange au moins 2 fois par an des lettres et/ou dessins de votre filleul ainsi que son bulletin scolaire.

Vous aurez bien sur aussi possibilité de lui rendre visite : nous pourrons faciliter votre

séjour en vous faisant partager nos expériences et en vous aidant dans vos démarches.

Créer un lien fort avec notre association :

Vous pourrez à tout moment participer à la vie de l'association en nous rejoignant sur nos projets ou en créant vos propres évènements pour aider les enfants.

En plus du parrainage nous soutenons des projets de solidarité locaux que vous pourrez découvrir notre site.

L'assurance d'une éthique authentique :

L'association Les Boubous s'engage à verser l'intégralité des dons au projet. Nous nous engageons à être totalement transparents financièrement : n'hésitez pas à nous demander nos bilans financiers ou nos comptes rendus d'Assemblée générale.
Vous pourrez suivre l'actualité de notre association sur notre site internet http://www.assolesboubous.fr/nos-actions-en-france

Le montant de votre parrainage :

Le montant annuel du parrainage est ainsi fixé à 120 Euros (10 euros par mois) soit 40,80 euros après défiscalisation. En effet, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% sur le montant de votre don, dans la limite d'un montant total inférieur à 20% de vos revenus.

Vous avez la possibilité d'effectuer votre versement en plusieurs fois (mensuellement, trimestriellement, annuellement) par chèque ou virement sur le compte de l'association selon RIB à droite.

Vous pouvez également offrir un cadeau spécial par un don d'argent destiné à votre filleul et à sa famille. Grâce à ce don, notre représentant sur place se rendra sur le marché local en compagnie de la famille de votre filleul pour acheter son cadeau, (ce sera souvent de la nourriture ou des vêtements).
Vous recevrez dans les semaines qui suivront un mail détaillant les achats ainsi qu'une photo de l'enfant auprès de son cadeau.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire
ASSOCIATION LES BOUBOUS

Domiciliation
SG ST LAURENT DU VAR (01495)
CENTRE COMMERCIAL 300
06700 SAINT LAURENT DU VAR

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01495	00037262223	39

IBAN : FR76 3000 3014 9500 0372 6222 339
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Le lien avec ma ou mon filleul(e) :

Toutes les correspondances sont centralisées par notre association et envoyées par mail à nos correspondants sur place qui les remettront aux familles. Nous sommes en lien permanent avec ces correspondants par le biais d'internet lorsque la communication est possible. Ce sont eux qui relayent l'information aux enfants et familles et nous en font le retour.

Vous pourrez à l'occasion des réunions de travail de l'équipe bénévole, participer à nos échanges avec nos correspondants en visio ou télé-conférence.

Rencontrer mon, ma, filleul(e) :

La rencontre avec votre filleul représente l'un des moments forts de la relation enfant/parrain. C'est la meilleure manière de voir comment votre parrainage améliore les conditions de vie de votre filleul et de sa famille. A votre retour vous serez les meilleurs porte-paroles pour expliquer à votre entourage et aux autres adhérents de notre association ce qu'apporte le parrainage.

Si vous souhaitez rendre visite à votre filleul, prévenez-nous 2 mois avant la date que vous souhaitez, afin que nous puissions organiser la rencontre avec nos correspondants sur le terrain. Les frais du voyage (transport, logement …) sont à votre charge.

Je vous remercie de votre confiance et suis heureuse de vous compter parmi nous.

Joëlle NIGHERSOLI
Présidente de l'association « Les Boubous »